

INRS

PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER 2024-2044

Présentation synthèse

18 octobre 2024



PROVENCHER_ROY

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION

- 1.1. Mise en contexte
- 1.2. Vision d'avenir

2. LE PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER

- 2.1. Synthèse des constats généraux
- 2.2. Le guide d'utilisation du PDI
- 2.3. Sites de type urbain
- 2.4. Sites de type industriel
- 2.5. Site de type campus – Laval
- 2.6. Site de type rural – Baie-Saint-Paul
- 2.7. Synthèse des interventions du PDI
- 2.8. La mise en œuvre du PDI
- 2.9. Synthèse des gains pour un PDI durable et inclusif
- 2.10. Synthèse du potentiel philanthropique

3. CONCLUSION

- 3.1. Les prochaines étapes

1. INTRODUCTION

1.1. Mise en contexte

L'INRS

- **L'Institut national de la recherche scientifique (INRS)** est un établissement universitaire dédié à la recherche fondamentale et appliquée, ainsi qu'à la formation de 2^e et 3^e cycle. Il fait partie du réseau de l'Université du Québec (UQ);
- L'organisation de l'INRS se décline en quatre grands centres de recherche thématiques et interdisciplinaires qui sont répartis sur le territoire québécois :
 - **AFSB** : Armand-Frappier Santé Biotechnologie, situé à Laval;
 - **EMT**: Énergie Matériaux Télécommunications, situé à Varennes et à Montréal;
 - **ETE** : Eau Terre Environnement, situé à Québec, au 490 rue de la Couronne et au Parc technologique du Québec métropolitain ;
 - **UCS** : Urbanisation Culture Société, situé à Montréal.
- L'INRS comprend aussi des UMR (Unités mixtes de recherche), situées dans divers établissements qui font partie de l'UQ.

Nature d'un PDI

Outil de planification

- Un PDI est un outil de planification évolutif à long terme qui définit **les orientations** et **les mesures à prendre** pour **l'aménagement, la gestion et l'utilisation** des espaces extérieurs et intérieurs pour les **20 prochaines années** ;
- Il se concentre sur les grandes orientations et les décisions à long terme pour l'utilisation de ces espaces, sans inclure les détails spécifiques tels que le mobilier ou l'aménagement d'un bureau particulier.

Guide

- Il sert de **guide pour les décisions futures** et les projets d'aménagement des espaces intérieurs de l'INRS. Il propose donc une **vision macroscopique** des espaces dans l'avenir.

Fondements du PDI 2024-2044

- La vision du directeur général (juillet 2023) ;
- Le Plan stratégique de l'INRS, 2025-2030 ;
- Le Plan stratégique de l'UQ, 2024-2028 ;
- Programme scientifique et institutionnel des Centres ;
- Les plans d'action (EDI, développement durable) ;
- Les projets majeurs en cours de planification.

Portée du PDI 2024-2044

- Le PDI (Plan directeur immobilier) porte sur les **quatre centres actuels** de l'INRS (AFSB, EMT, ETE, UCS) ;
- Le PDI traite des espaces **intérieurs et extérieurs**.
- L'INRS projette la création du **Centre des ruralités durables** (RD), dont les paramètres sont pris en compte dans le PDI ;
- **Les UMR sont exclues** de la portée du PDI.

Méthodologie d'élaboration

- Une démarche **participative** :
 - Collecte des besoins auprès de la communauté de l'INRS et organisation de séances de consultation avec les centres et services ;
 - Tenue d'une journée portes ouvertes ;
 - Rédaction d'un rapport de collecte des besoins, afin d'informer les propositions du PDI 2024-2044 ;
 - Élaboration d'un PDI avec un comité conseil.
- Une démarche **multidisciplinaire** par phase :
 - Phase 1 : Vision, principes de base ainsi que l'identification des constats et enjeux ;
 - Phase 2 : Exploration et hypothèses de scénario ;
 - Phase 3 : Proposition et adoption du Plan.

1.2. Vision d'avenir

Vision du PDI 2024-2044

L'INRS, institut de recherche et d'enseignement distinct, cultive la synergie entre ses centres en créant des milieux physiques sains, inclusifs et durables, favorisant la collaboration et l'interdisciplinarité, tout en offrant une expérience étudiante et de travail conviviale et stimulante.

Principes de base



EXEMPLARITÉ



INTERDISCIPLINARITÉ



ÉQUITÉ



IDENTITÉ



ENGAGEMENT SOCIAL



DÉVELOPPEMENT DURABLE



QUALITÉ DE VIE



OPTIMISATION

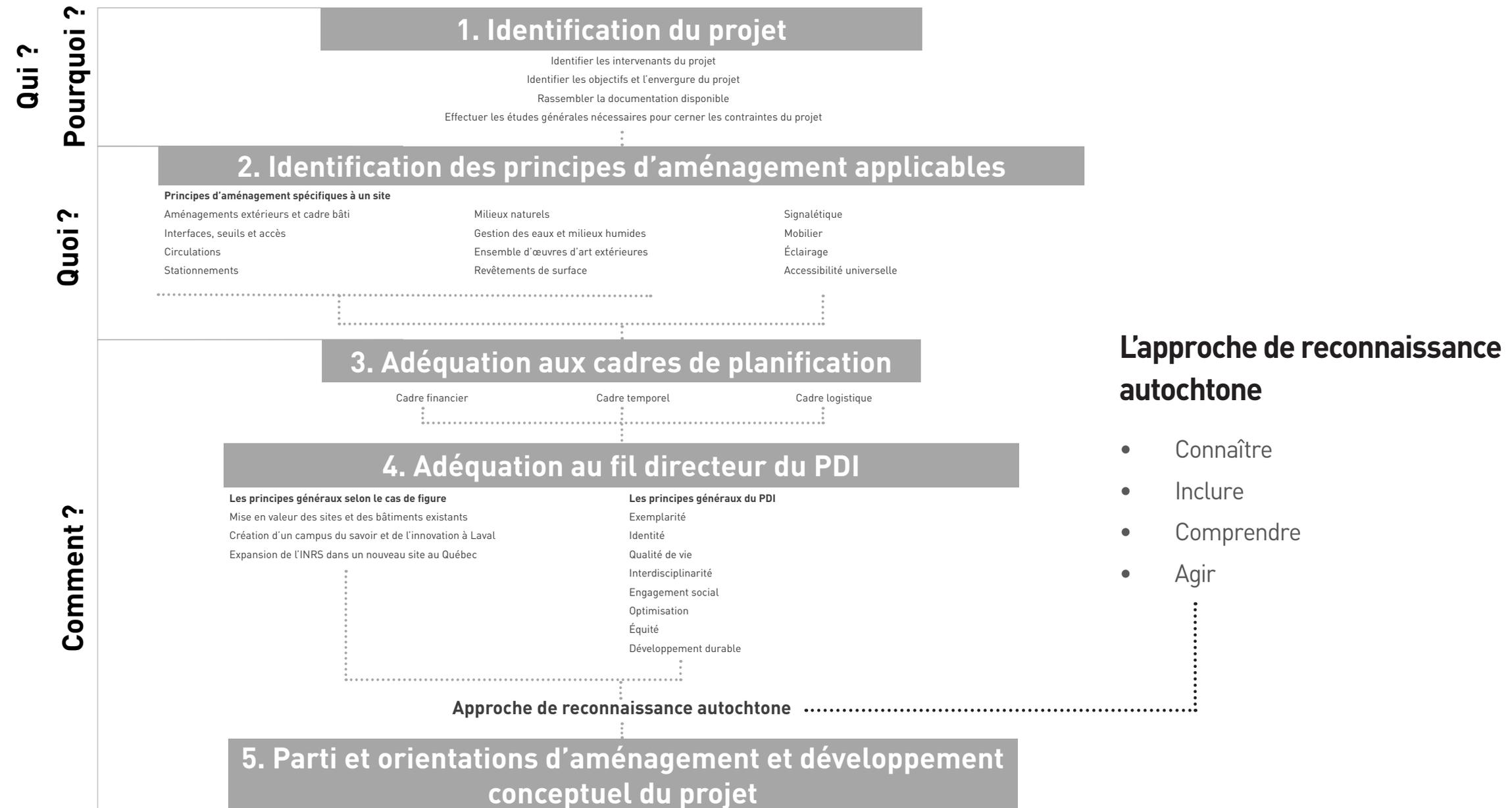
2. LE PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER

2.1. Synthèse des constats généraux

Grands constats

1. **Surplus d'espace** : il existe actuellement un surplus d'espaces à l'INRS, à cause notamment des nombreux locaux loués à des tiers. Ceux-ci pourraient être utilisés pour des besoins internes ;
2. **État des bâtiments et infrastructures** : la vétusté des bâtiments existants est variable à travers les sites, certains d'entre eux nécessitent des rénovations. Parmi les bâtiments vétustes figure notamment l'animalerie qui a la capacité d'accueillir de grands animaux ;
3. **Accessibilité et mobilité** : la qualité de la desserte en transport en commun est variable. Certains sites favorisent l'usage de la voiture, ce qui limite les options en transport actif ;
4. **Paysage, écologie et spécificités locales** : à Laval, le boisé Armand-Frappier est à proximité. Il offre une qualité paysagère élevée et implique une gestion respectueuse du patrimoine écologique sur les terrains de l'INRS qui sont à proximité. Le site de l'ETE (LISTE) présente notamment un potentiel de développement écologique grâce aux nombreux boisés et milieux humides qu'il contient ;
5. **Répartition géographique et modèle déconcentré** : l'INRS est réparti sur plusieurs sites à travers le Québec, ce qui crée un modèle déconcentré peut engendrer un effet de silos, ainsi que des défis de coordination entre les différents sites.

2.2. Le guide d'utilisation du PDI



2.3. Sites de type urbain

Gains à l'UCS (Montréal)

Gains en termes d'espaces intérieurs

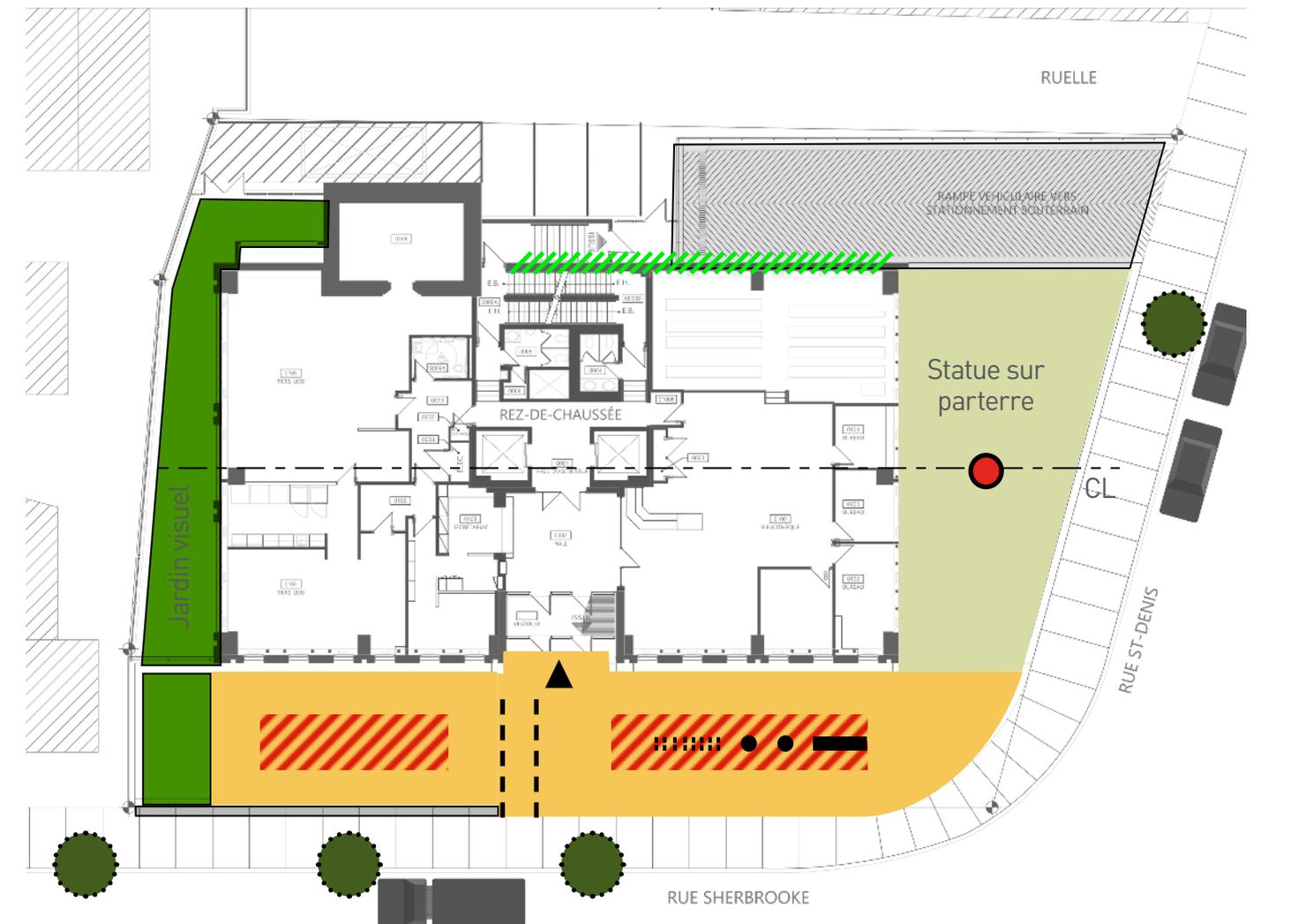
- Superficie pour les **activités de l'INRS** : + 1 005 m² (+ 20 %) (utilisation du stationnement souterrain).

Gains en termes d'espaces extérieurs

- Amélioration de **l'expérience** de l'utilisateur et de l'appropriation par la communauté;
- Contribution au rayonnement et à l'image de l'INRS en milieu urbain.

EMT (place Bonaventure)

- Fin de bail en décembre 2026.



Légende

	Surfaces bétonnées, murets		Mobilier urbain
	Surfaces végétales		Statue, malheureux magnifique
	Surfaces minérales - pavé		Zone de mobilier urbain - stèle, drapeaux, vélos
	Jardin visuel, bombes de semences annuelles		Arbre existant
	Entrée		Rampe d'accès universel
	Mur végétal proposé		

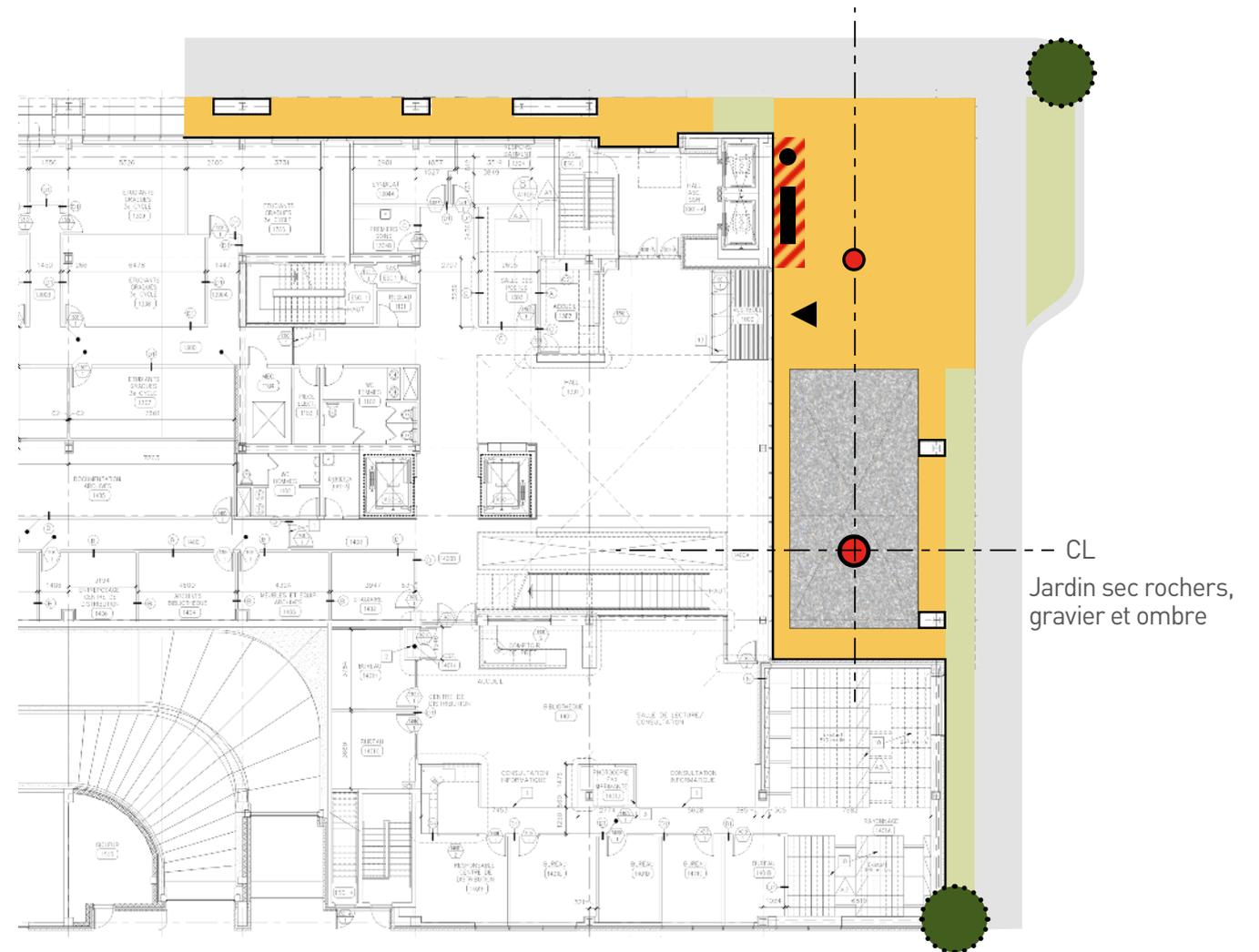
Gains à l'ETE (490)

Gains en termes d'espaces intérieurs

- **Optimisation** : ± 1 200 m² d'espaces administratifs existants qui représentent 6 % des espaces de l'ETE (490). La répartition rech. ou admin. est à déterminer selon le projet ;
- Amélioration de l'expérience des employés et de l'efficacité des espaces.

Gains en termes d'espaces extérieurs

- Amélioration de **l'expérience** de l'utilisateur et de l'appropriation par la communauté ;
- Contribution au **rayonnement** et à l'image de l'INRS en milieu urbain.



Légende

- | | |
|---|--|
|  Surfaces bétonnées, murets |  Mobilier urbain |
|  Surfaces végétales |  Œuvre d'art, roches fendues |
|  Surfaces minérales – pavé |  Zone de mobilier urbain – stèle, drapeaux, vélos |
|  Jardin visuel, bombes de semences annuelles |  Arbre existant |
|  Entrée | |

2.4. Sites de type industriel

Gains à l'ETE (LISTE)

Gains en termes de développement immobilier

- **Optimisation** des espaces d'entreposage existants au profit des espaces de recherche : ± 710 m²;
- **Potentiel de construction** à long terme sur l'empreinte de l'entrepôt (au-delà de la période du PDI).

Gains paysagers et écologiques

- **Régénération** environnementale du site et contribution à la **résilience climatique**;
- **Gestion naturelle de l'eau pluviale** sur le site.

Gains en termes de mobilité

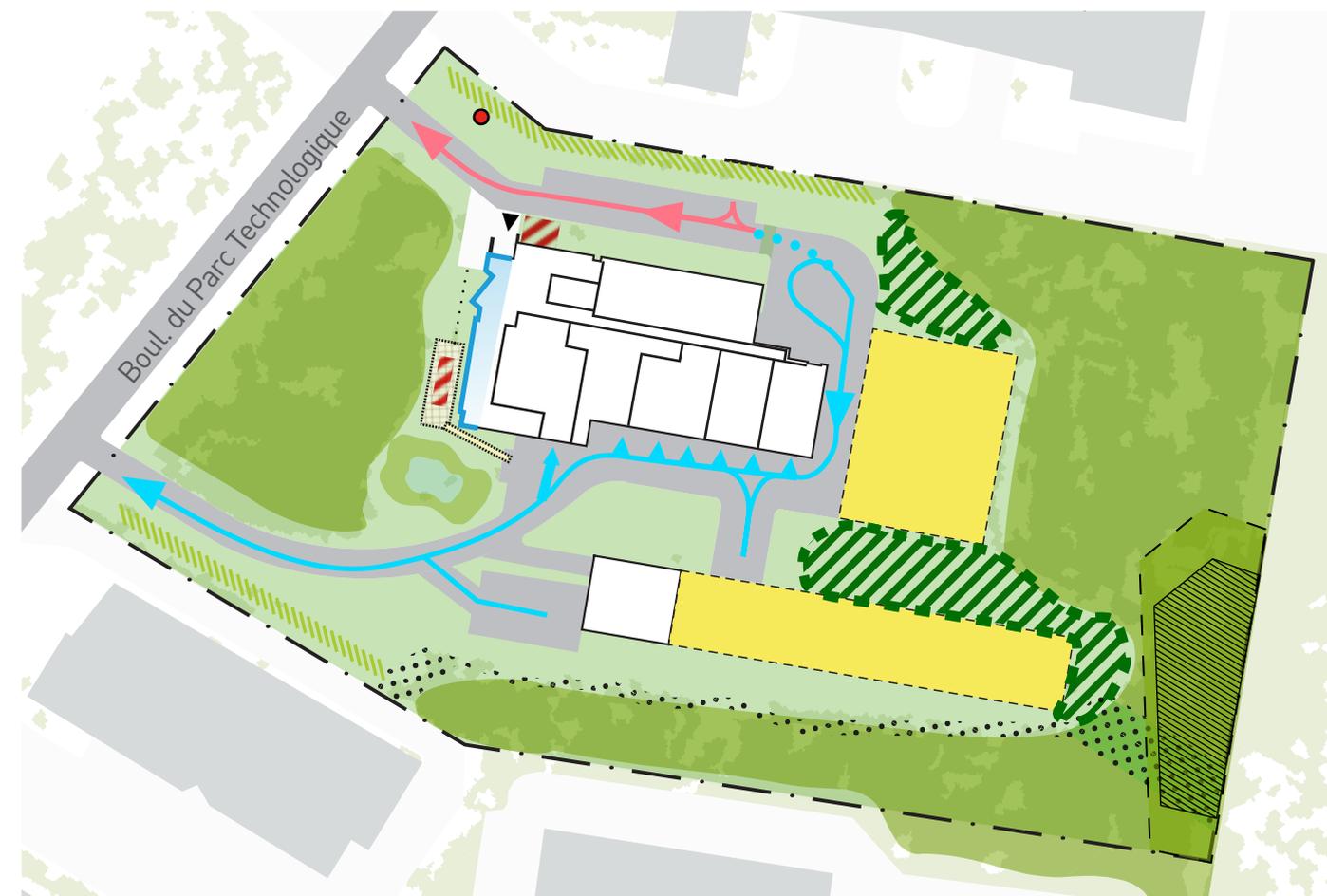
- **Sécurisation des circulations**;

Gains en termes de qualité de vie

- Amélioration de **l'expérience de l'utilisateur** sur le site.

EMT (Varennnes)

- Vente du bâtiment de Varennnes au terme du PDI.



Légende

Bâti	Façade d'intérêt
Voie de circulation	Bassin de biorétention
Surfaces boisées	Potentiel de construction dans l'avenir
Œuvre d'art	Servitude HQ - Parcelle 1
Entrée principale du bâtiment	Servitude HQ - Parcelle 2
Entrée et circulation technique	Enlèvement d'espèce exotique envahissante
Entrée et circulation principales	Reboisement stratégique
Circulation en cas d'urgence	Alignement d'arbres à renforcer
Oasis potentielle	
Zone de mobilier urbain	

2.5. Site de type campus – Laval

Gains à Laval

Gains en termes de qualité de vie

- Création d'une **masse importante à long terme** pour la communauté INRS à Laval, permettant une effervescence de campus et un foisonnement de la recherche;
- Réduction des **îlots de chaleurs** par le retrait d'une grande superficie de stat. de surface;
- **Espaces communs int.** : + 730 m² (+75 %), équivalent à 10 % des espaces intérieurs du nouveau bâtiment EMT);
- **Espaces communs ext** :
 - Place d'accueil : 2 200 m² (1,4 % du site);
 - Place de rassemblement : 7 000 m² (4,5 % du site).
- Stratégie de **certifications environnementales**.

Gains en termes de développement immobilier

- Superficie pour les **activités de l'INRS** : + 9 758 m² nets (+ 30 %);
- Construction de **45 nouveaux logements étudiants**.

Gain paysager et écologique

- Augmentation de la **canopée** : + 15 % à terme (engagement nature positive);
- Augmentation de la superficie **boisée** et de la **biodiversité**;
- Stratégie de **gestion naturelle des eaux pluviales**;
- L'intégration du **corridor écologique** au centre du campus.

Gains en termes de mobilité active

- Optimisation des **voies de service** ;
- Amélioration des **déplacements** et de **l'accessibilité** à l'intérieur du campus ;
- **Promenade piétonne** :
 - Promenade Armand-Frappier : + 200 ml ;
 - Lien cyclable : + 200 ml ;
 - Sentiers : + 1 500 ml ;
 - Trottoirs : + 2 900 ml.
- Apaisement de la promenade Armand-Frappier ;
- Réduction de la place occupée de l'automobile et camions ;
- Intégration de 3 pôles de mobilité ;
- Optimisation et réduction du nombre de **stat. extérieurs** : cible de ratio de stationnement par personne : 0,5 au lieu de 1,4 (– 65 %).

Corridor de biodiversité

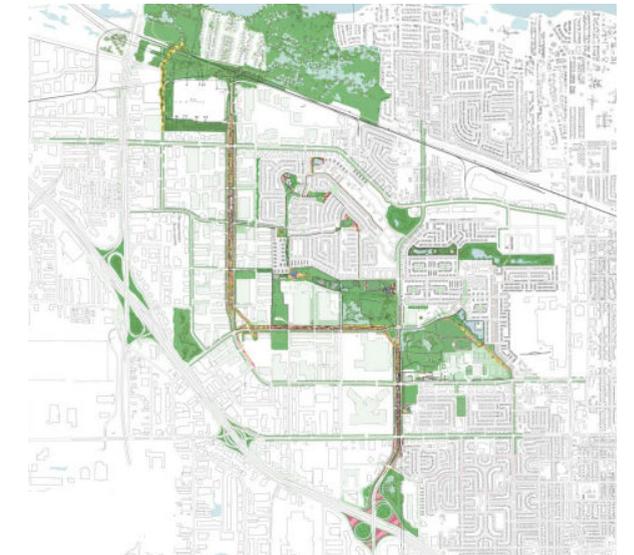
- **Endroit clé** entre boisé et rivière au cœur de la cité de la biotechnologie ;
- **Arrimer** la vision du développement écologique et paysager au développement immobilier ;
- **Mettre en valeur l'ensemble** patrimonial.

Le site



L'INRS et le corridor de biodiversité Armand-Frappier

Référents



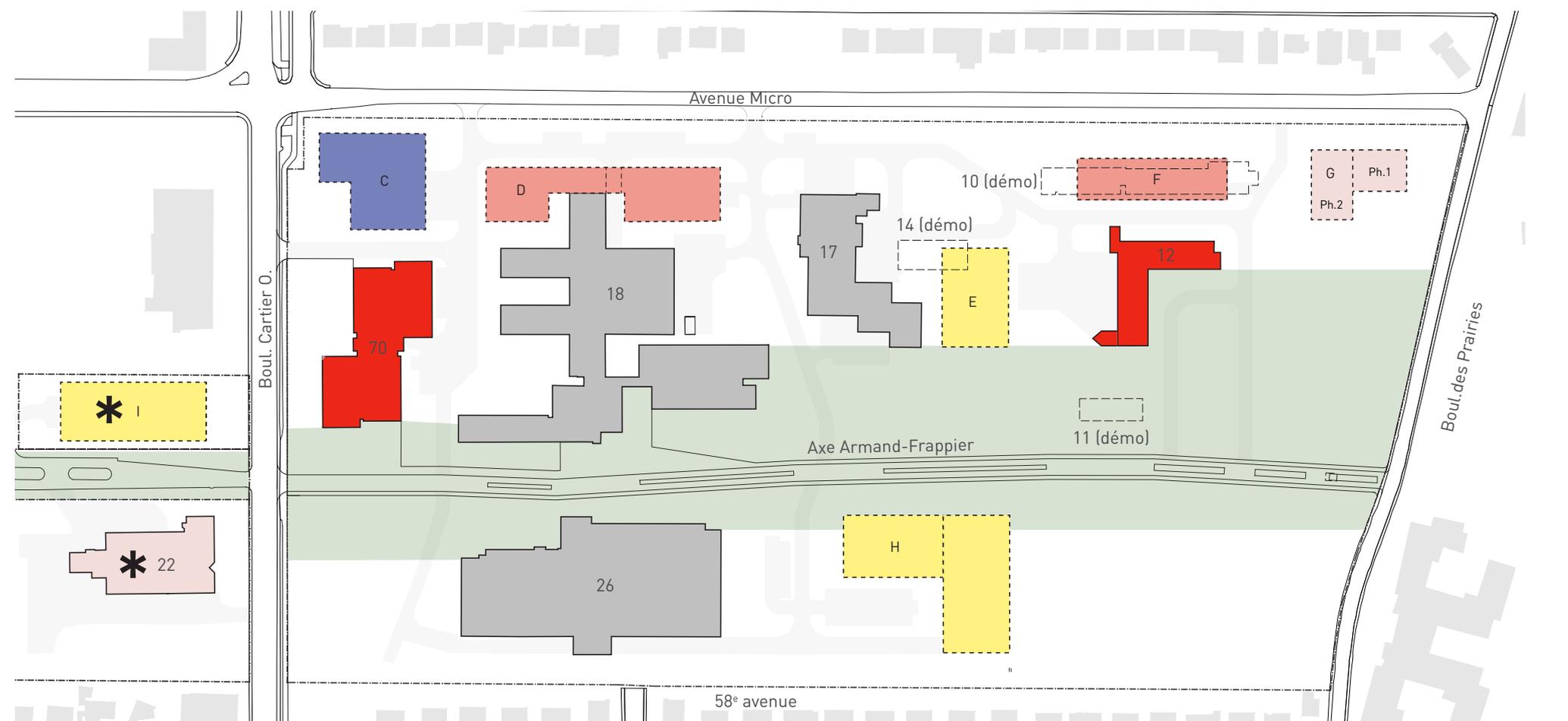
Corridor de biodiversité de Saint-Laurent
Source : LAND



Corridor de biodiversité Darlington
Source : Ville de Montréal et UdeM

Développement immobilier

- Réduction du surplus d'espace de l'INRS;
- Création du campus du savoir et de l'innovation;
- **Phase 0** : Optimisation, rationalisation et mise à niveau des espaces existants;
- **Phase E** : Expansion pour l'EMT;
- **Phase F** : Expansion future au-delà de la période du PDI 2024-2044.



Légende du phasage

- Phase 0, étape 1
- Phase 0, étape 2
- Phase 0, étape 3
- Phase E
- Phase F

- Le corridor écologique
- Projeté
- Démoli
- Vendu

Légende des bâtiments au campus de Laval

- 12 - Hérelle
- 14 - Peinture et menuiserie
- 17 - Centrale thermique
- 18 - Édouard-Asselin
- 22 - Lalonde
- 26 - LNBE
- 70 - CDBL

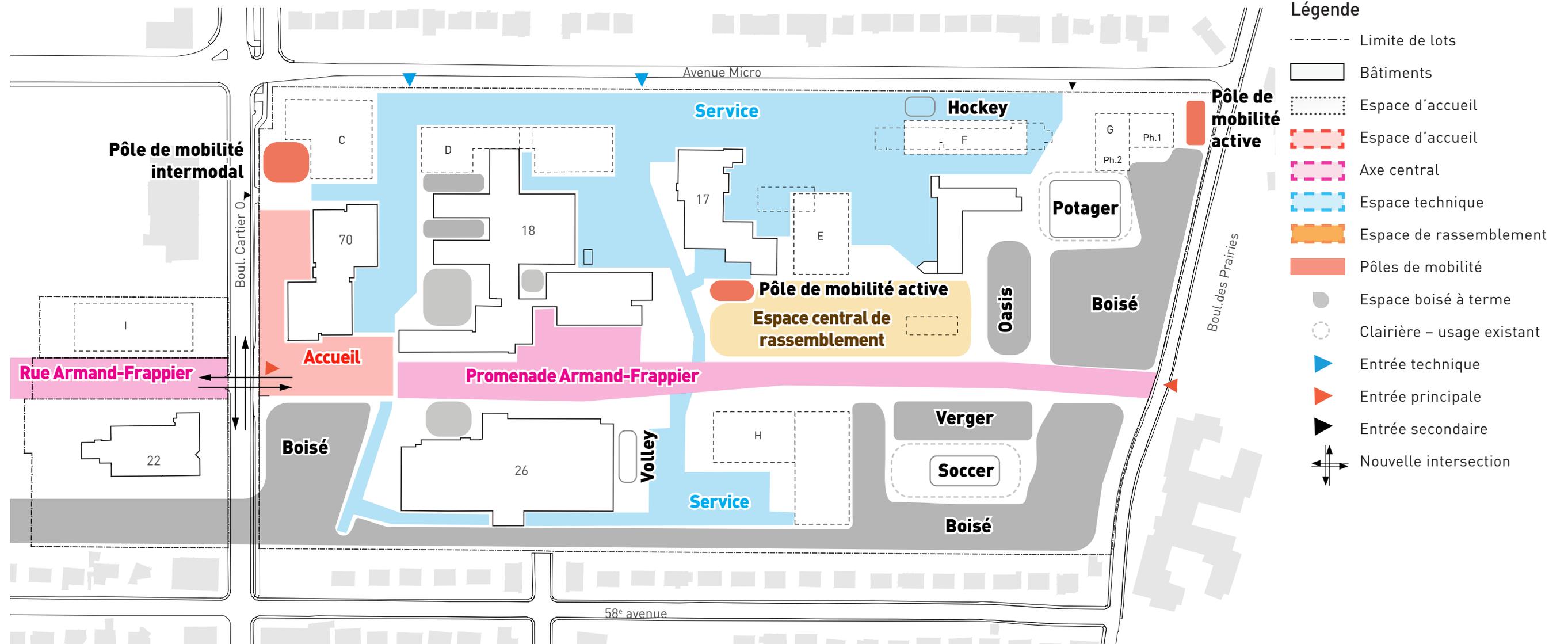
Légende des sites proposés au campus de Laval

- Site C - Boul. Cartier O.
- Site D - Ext. du bâtiment 18
- Site E - Sud de la centrale thermique
- Site F - Au pavillon Hansen
- Site G - Boul. des Prairies
- Site H - Bâtiment PROMETIC
- Site I - Expansion pour partenaire

1:2000



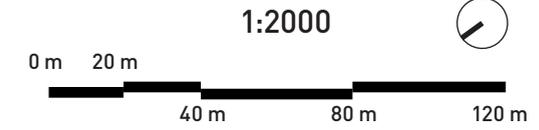
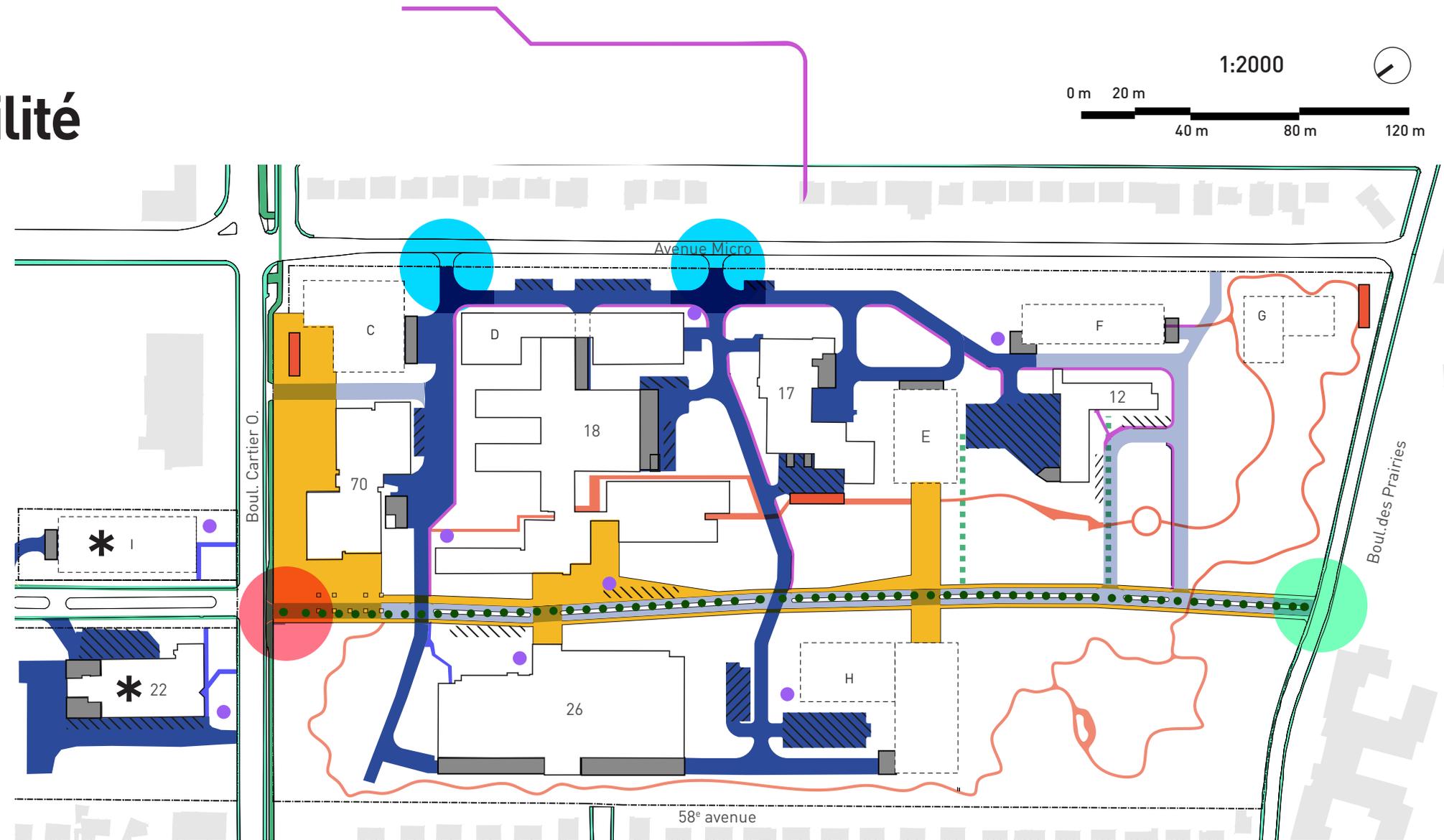
Synthèse des projets d'aménagement au campus Laval



Seuils, accès et mobilité

Concepts clés

- **2 entrées principales** : place d'accueil et boul. des Prairies;
- **2 entrées de service** : depuis l'av. Micro;
- **Réorganisation** de la zone de service;
- Le boul. AF : **promenade partagée** nord-sud ;
- **Trottoirs** dans la zone de serv;
- **Boucle piétonne** passant par les entités du campus (Oasis, place de rassemblement, boisé et place d'accueil);
- **3 pôles de mobilité**;
- **Passage de vélos sur la promenade AF** reliée au réseau existant.

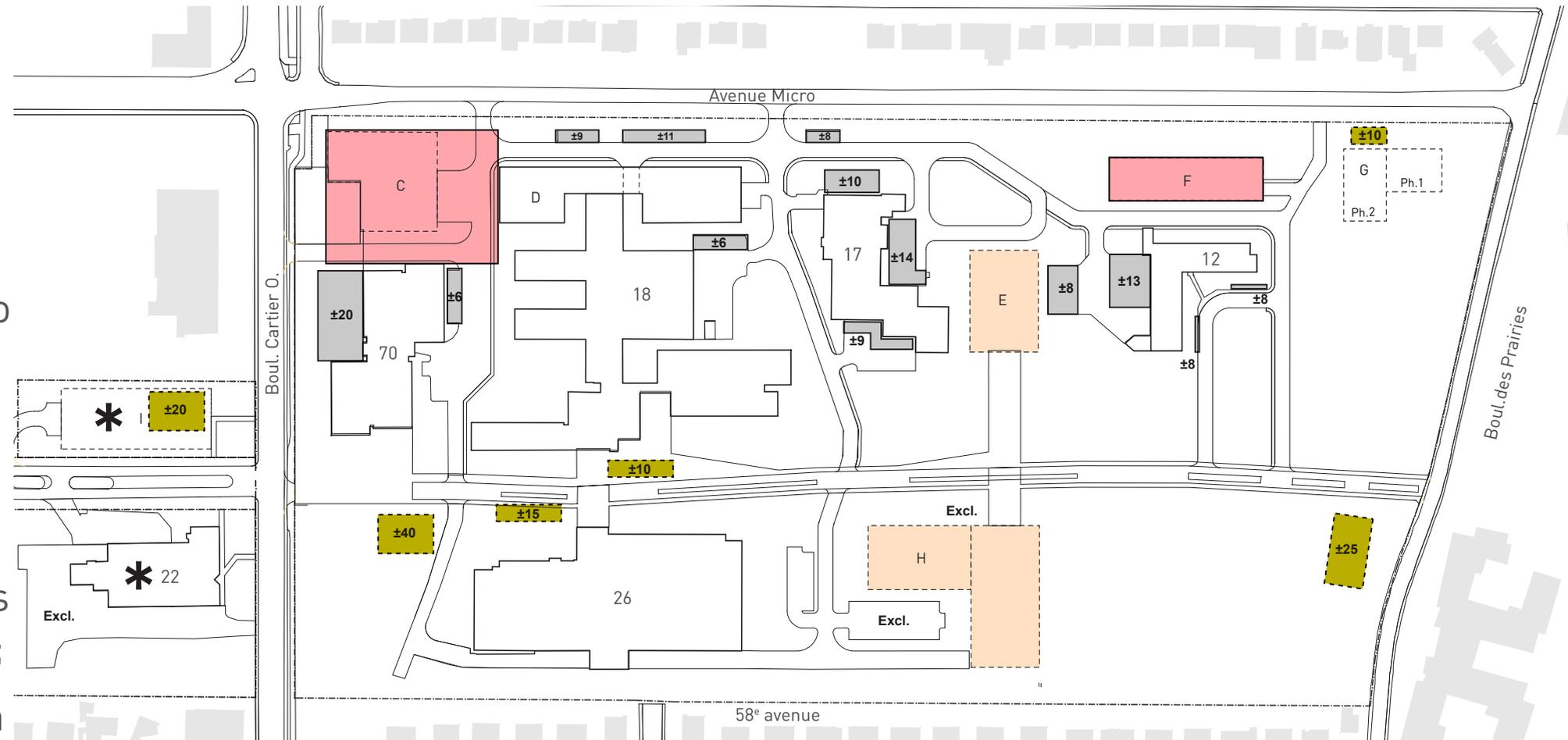


Légende

- | | | |
|--|---|-----------------------------|
| Circulation de services et véhicules lourds | Entrée princ. Prairie ouverte | Boucle piétonne |
| Véhicules d'entretien de l'INRS et livraison, véhicules légers | Entrée princ. Cartier ouverte | Pôle de mobilité intermodal |
| Quai de livraison | Entrée services accès restreints | Support à vélos |
| Zone de stationnement | Continuité du terre-plein et de la piste cyclable en mode partagé | Piste cyclable existante |
| Projeté | Place d'accueil et rue partagée | Lien cyclable informel |
| Vendu | Trottoir | |

Stationnements

- Cible de ratio de stat./usager pour les développements près des transports forts : **0,4 à 0.6** ;
- Viser une **réduction du ratio** par personne à terme (le ratio actuel est de 1,41) ;
- Réduction de **l'emprise** des stationnements extérieurs ;
- Prévoir les **potentiels de développement** sur les zones de stationnement en surface ;
- **2 pôles** de stationnements en souterrain sont prévus ;
- Possibilité d'un **3^e pôle** de stationnement souterrain au H et au E.



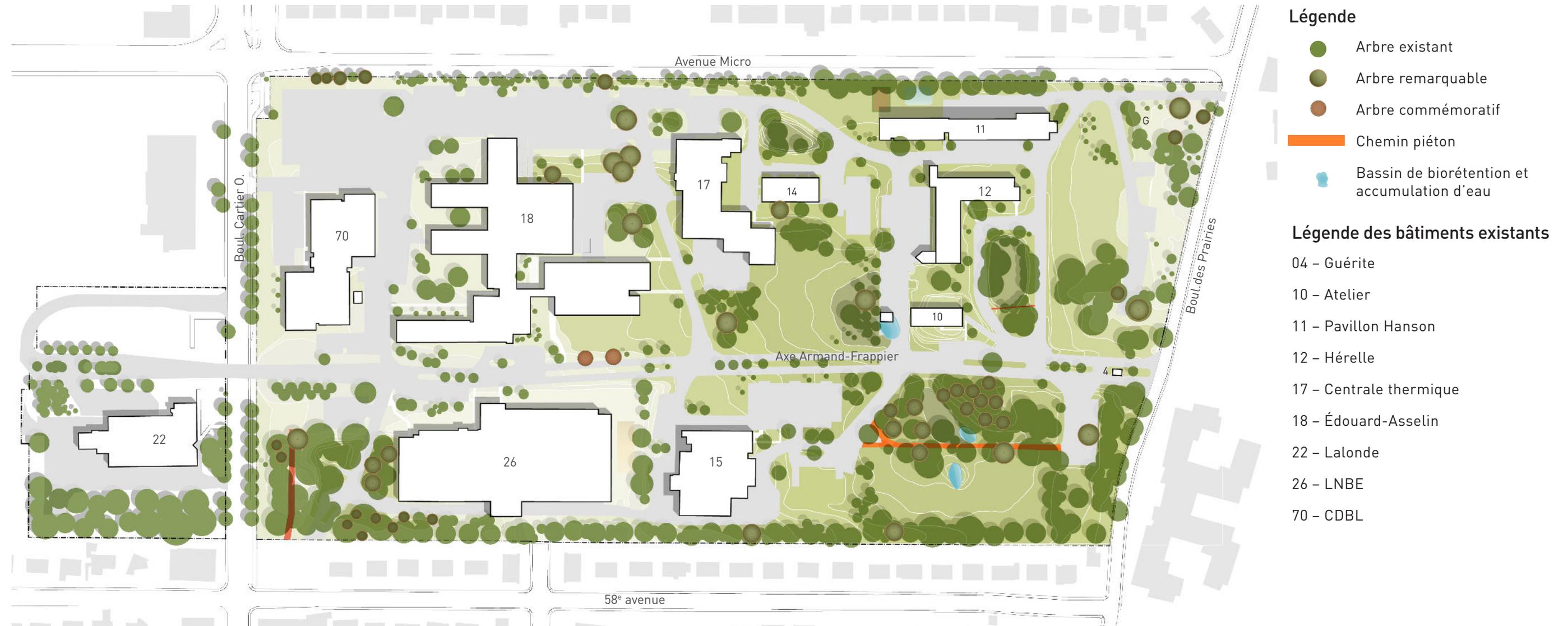
Légende

- Pôles de stationnements souterrains
- Stationnements en surface conservés
- Stationnements en surfaces conservés jusqu'à la phase E pour mitiger la construction de stationnements souterrains en remplacement des stationnements de surface existants
- Pôles de stationnements souterrains potentiels en phase F (20 ans+)
- Projeté
- * Vendu

1:2000



Centre AFSB – Conditions existantes



- Légende**
- Arbre existant
 - Arbre remarquable
 - Arbre commémoratif
 - Chemin piéton
 - Bassin de biorétention et accumulation d'eau

- Légende des bâtiments existants**
- 04 – Guérite
 - 10 – Atelier
 - 11 – Pavillon Hanson
 - 12 – Hérelle
 - 17 – Centrale thermique
 - 18 – Édouard-Asselin
 - 22 – Lalonde
 - 26 – LNBE
 - 70 – CDBL

1:2000



Centre AFSB et EMT – Vision à long terme



Légende

- Arbre commémoratif existant
- Arbre commémoratif proposé
- Arbre existant
- Arbre remarquable existant
- Arbre proposé
- Arbre de stationnement
- Place d'accueil et promenade AF
- Boucle piétonne
- Place de rassemblement
- Bassin de biorétention

Légende des bâtiments existants

- 12 – Hérelle
- 17 – Centrale thermique
- 18 – Édouard-Asselin
- 22 – Lalonde
- 26 – LNBE
- 70 – CDBL

Légende des bâtiments proposés

- Site C – Angle Micro et Cartier O.
- Site D – Expansion du bâtiment 18
- Site E – Sud de la centrale thermique
- Site F – Au pavillon Hansen
- Site G – Angle Micro et Prairies
- Site H – Expansion du bâtiment 15
- Site I – Partenaires

1:2000



2.6. Site de type rural – Baie-Saint-Paul

Centre Ruralité durable

- L'INRS projette de créer un **nouveau Centre** pour des ruralités durables à Baie-Saint-Paul;
- Envergure : 21 profs, 98 étudiants et environ 7000 m²;
- Localisation : Baie-Saint-Paul à **l'intersection** de l'axe de la 362 et du chemin de l'hôpital;
- État : En cours de planification.

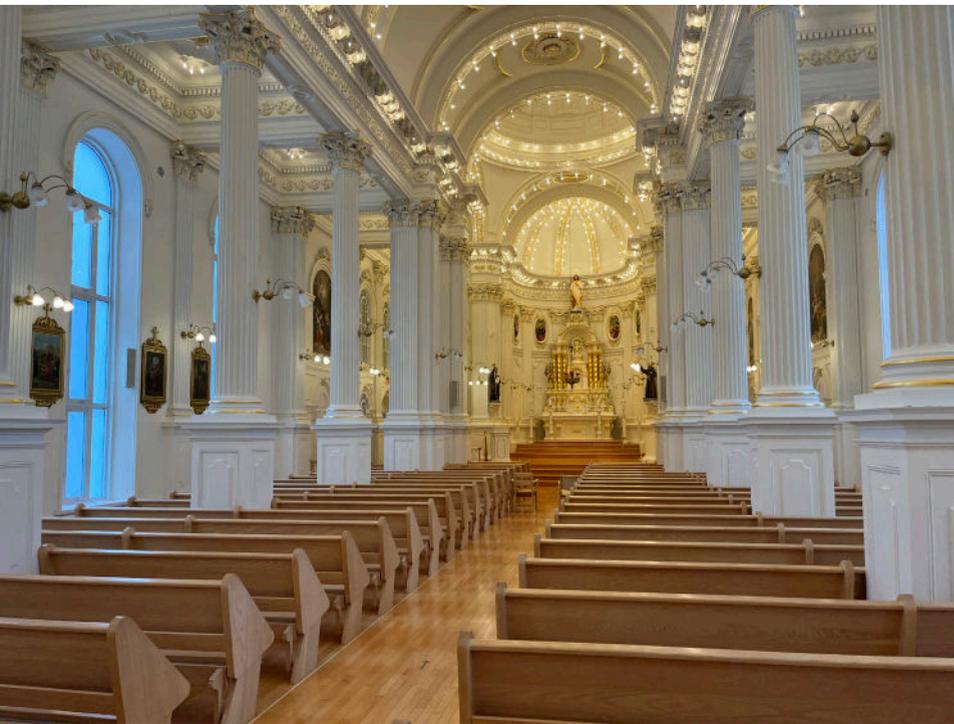
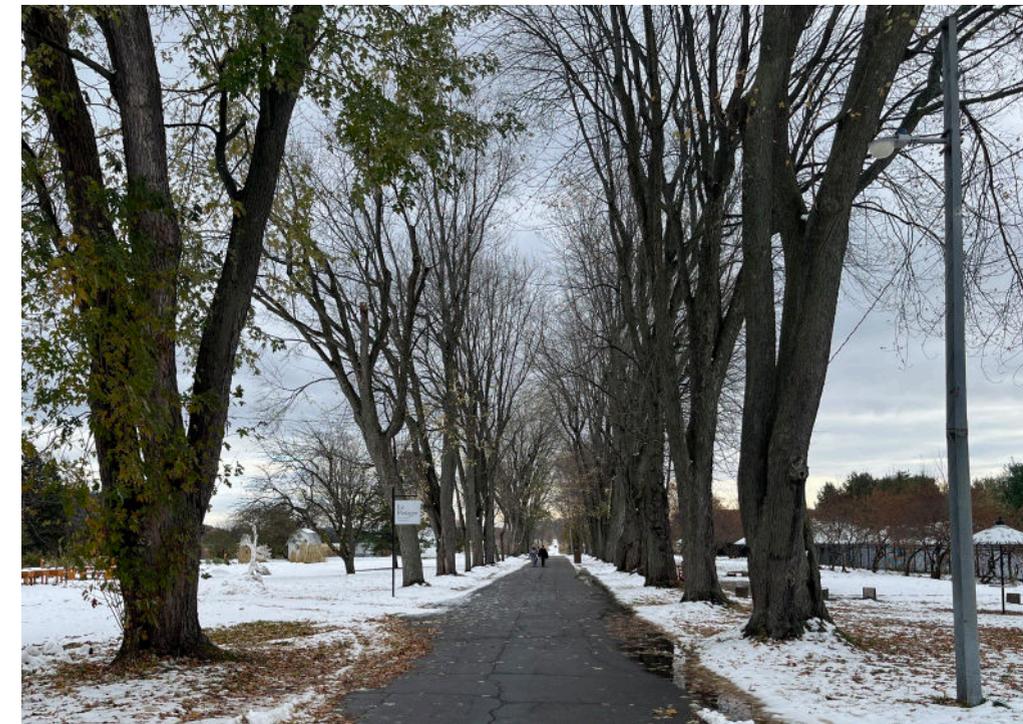
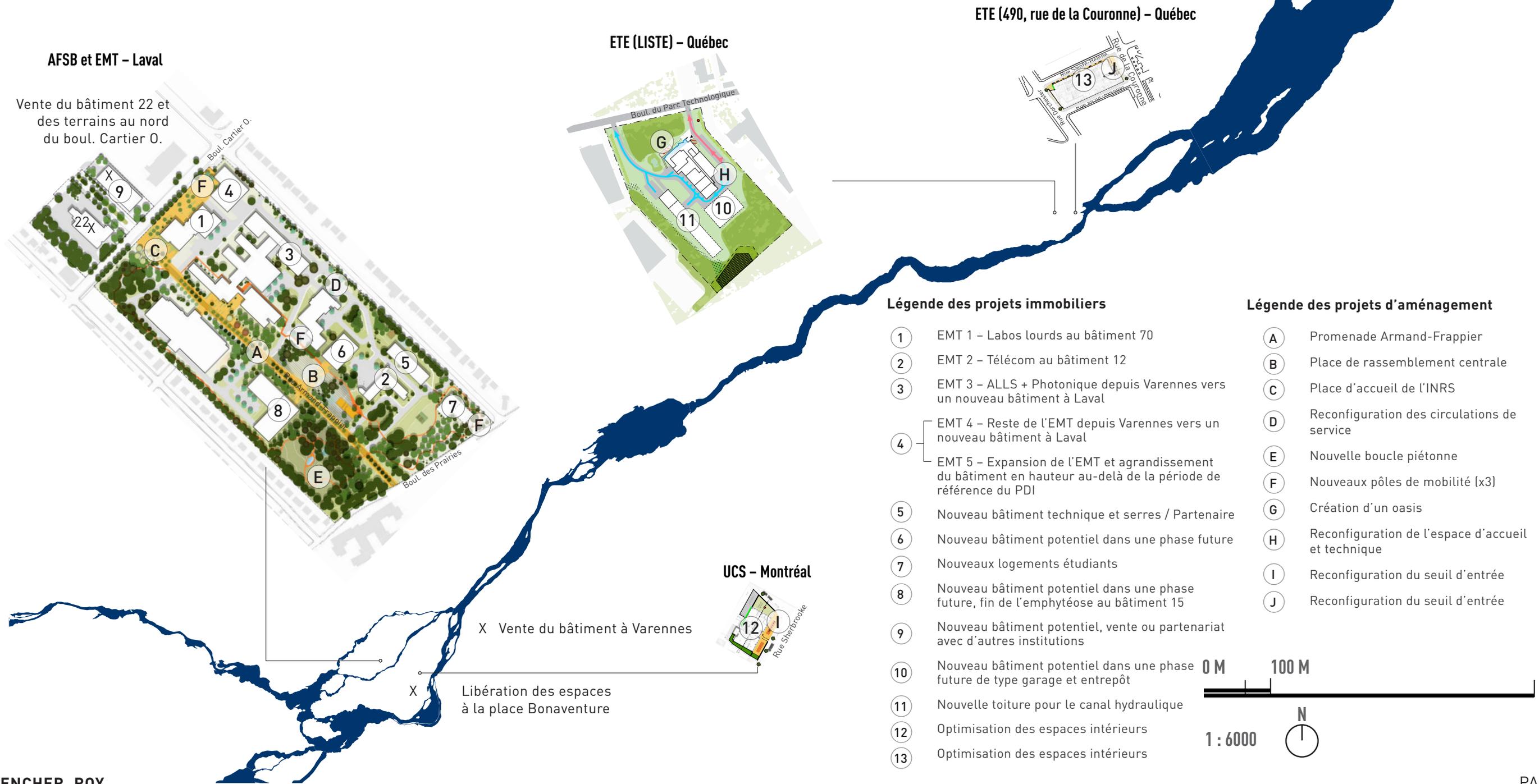


image historique de la Maison Mère à Baie-Saint-Paul (Québec)
Source : <https://www.bonjourquebec.com/fr-fr/repertoire/quoi-faire/parcours-museal-des-petites-franciscaines-de-marie-maison-mere-baie-saint-paul/0oau>



2.7. Synthèse des interventions du PDI



AFSB et EMT – Laval

Vente du bâtiment 22 et des terrains au nord du boul. Cartier O.

ETE (LISTE) – Québec

ETE (490, rue de la Couronne) – Québec

Légende des projets immobiliers

- ① EMT 1 – Labos lourds au bâtiment 70
- ② EMT 2 – Télécom au bâtiment 12
- ③ EMT 3 – ALLS + Photonique depuis Varennes vers un nouveau bâtiment à Laval
- ④ EMT 4 – Reste de l'EMT depuis Varennes vers un nouveau bâtiment à Laval
- ④ EMT 5 – Expansion de l'EMT et agrandissement du bâtiment en hauteur au-delà de la période de référence du PDI
- ⑤ Nouveau bâtiment technique et serres / Partenaire
- ⑥ Nouveau bâtiment potentiel dans une phase future
- ⑦ Nouveaux logements étudiants
- ⑧ Nouveau bâtiment potentiel dans une phase future, fin de l'emphytéose au bâtiment 15
- ⑨ Nouveau bâtiment potentiel, vente ou partenariat avec d'autres institutions
- ⑩ Nouveau bâtiment potentiel dans une phase future de type garage et entrepôt
- ⑪ Nouvelle toiture pour le canal hydraulique
- ⑫ Optimisation des espaces intérieurs
- ⑬ Optimisation des espaces intérieurs

Légende des projets d'aménagement

- Ⓐ Promenade Armand-Frappier
- Ⓑ Place de rassemblement centrale
- Ⓒ Place d'accueil de l'INRS
- Ⓓ Reconfiguration des circulations de service
- Ⓔ Nouvelle boucle piétonne
- Ⓕ Nouveaux pôles de mobilité (x3)
- Ⓖ Création d'un oasis
- Ⓗ Reconfiguration de l'espace d'accueil et technique
- Ⓘ Reconfiguration du seuil d'entrée
- Ⓙ Reconfiguration du seuil d'entrée

0 M 100 M

1 : 6000



2.8. La mise en œuvre du PDI

Phase 0 – Optimisation			Phase E—Expansion (10-20 ans)	Phase F—Expansion future (20+)
Étape 1 (0-2 ans)	Étape 2 (3-5 ans)	Étape 3 (5-10 ans)		
<p>Laval</p> <p>EMT 1 — Labos lourds :</p> <ul style="list-style-type: none"> Libération des locations : <ul style="list-style-type: none"> AEM LIMINAL CQIB – Bureaux Entrée, labos lourds depuis Varennes <p>EMT 2 – Télécom :</p> <ul style="list-style-type: none"> Libération d’espaces au bât 12 : <ul style="list-style-type: none"> SRM et SRI AFSB, épidémiologie et SST Syndicats et autres Télécom depuis place Bonavengture Libération de la location à place Bonaventure <p>Montréal</p> <p>UCS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expansion dans le stationnement souterrain <p>Québec</p> <p>ETE – LISTE et Sacré-Cœur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Optimisation des espaces intérieurs et expansion des labos 	<p>Laval</p> <p>EMT 3 — ALLS Photonique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Construction du bâtiment Alls-Photonique Libération des locations au bâtiment 70 <ul style="list-style-type: none"> CQIB – Labos BIO-K Entrée d’EMT – Labos lourds dans le bâtiment 70 <p>Nouveau bâtiment technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Garage et bâtiment de service Serres Démolition des bâtiments 10, 11 et 14 <p>Réaménagement de la bibliothèque du bâtiment 18</p> <p>Québec</p> <p>ETE – 490, rue de la Couronne :</p> <ul style="list-style-type: none"> Optimisation des espaces administratifs intérieurs et expansion des espaces de recherche 	<p>Laval</p> <p>Nouvelles résidences universitaires</p> <p>Rénovation de la salle Pasteur</p> <p>Vente du bâtiment 22</p>	<p>Laval</p> <p>EMT 4 — Nouveau bâtiment EMT</p> <ul style="list-style-type: none"> Construction d’un nouveau bâtiment EMT au campus de Laval Intégration des archives dans le nouveau bâtiment EMT Vente du bâtiment à Varennes Pavillon d’Hérelle : <ul style="list-style-type: none"> Déménagement des archives depuis le pavillon d’Hérelle vers le nouveau bâtiment EMT Télécom Phase 2 <p>Expansion des partenaires sur les terrains déterminés à cet usage</p>	<p>Laval</p> <p>EMT 5 — Agrandissement en hauteur du bât. EMT</p> <p>Fin de l’emphytéose au bâtiment 15</p> <p>Expansion pour les nouveaux besoins en recherche générés par le jumelage de l’AFSB et de l’EMT</p> <p>Québec</p> <p>Nouvel entrepôt à l’ETE (LISTE), optimisation et expansion des espaces de recherche à l’intérieur du bâtiment</p>
Projets majeurs d’infrastructure et de paysage				
<p>Laval</p> <p>Réseau souterrain de la centrale thermique</p> <p>Décarbonation</p> <p>Réorganisation des accès au site par la rue Micro et zone de services</p> <p>Axe Armand-Frappier et corridor écologique</p> <p>Création de la place centrale de rassemblement</p> <p>Montréal</p> <p>UCS, site de Montréal : Mise en valeur du site extérieur</p> <p>Québec</p> <p>ETE, 490, rue de la Couronne, Québec : mise en valeur et aménagement du site extérieur</p> <p>LISTE, parc technologique de Québec : Réorganisation et aménagement du site extérieur</p>			<p>Laval</p> <p>L’entrée principale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Démolition du viaduc et aménagement d’une intersection à niveau à l’angle des boul. Cartier O. et Armand-Frappier (par la ville de Laval) Aménagement de la place d’accueil de l’INRS 	

Stratégie de réduction du surplus d'espaces

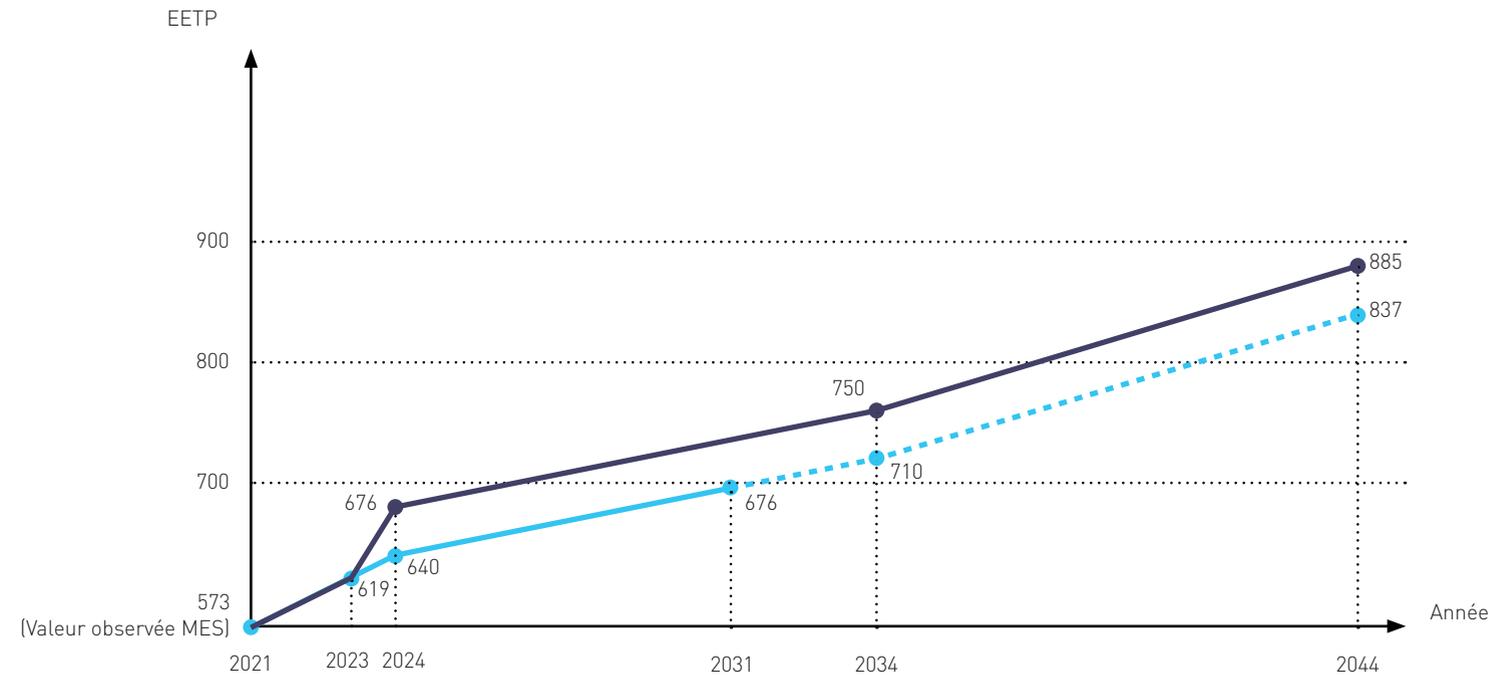
1. Définition de la cible d'équilibre :

- 860 ÉÉTP en 2044.

2. Points de contrôle :

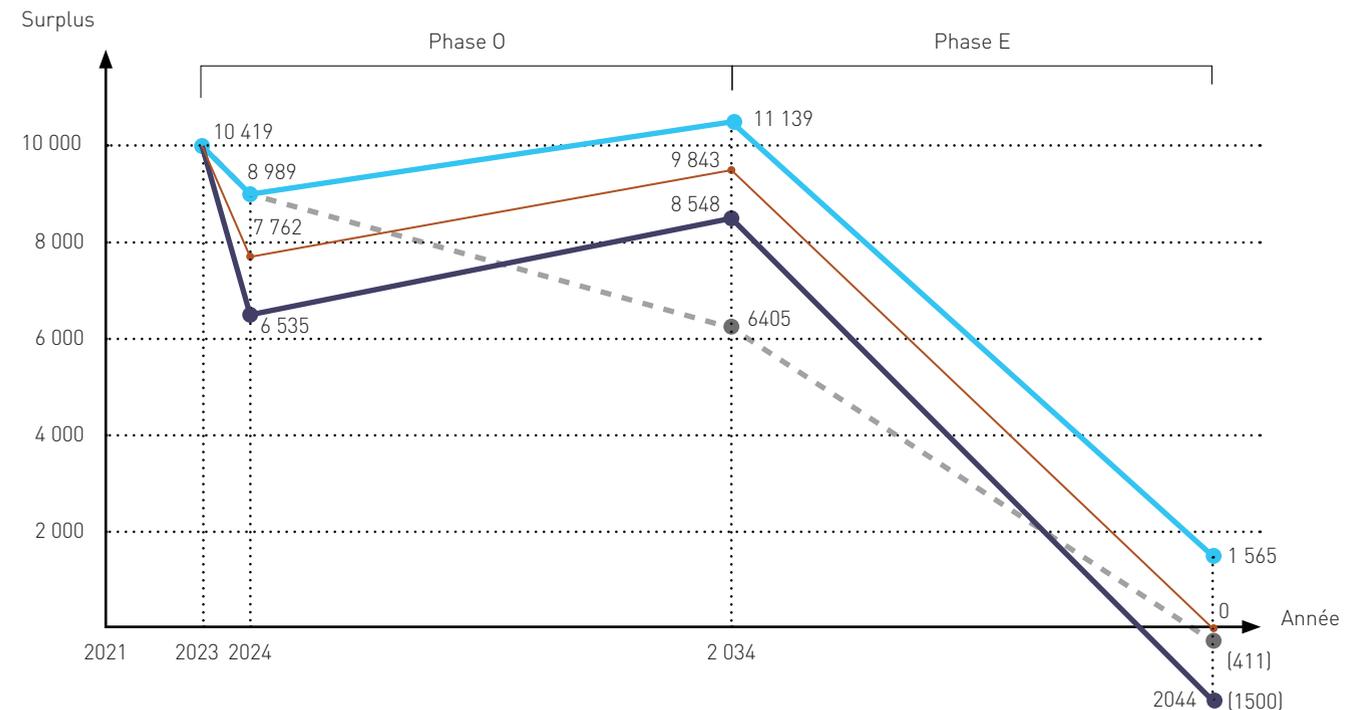
- Origine : 2023 - 10 419 m² - **619 ÉÉTP** ;
(voir document officiel du MES) ;
- A : 2024 - 7 762 m² - **658 ÉÉTP** ;
- B : 2034 - 9 843 m² - **730 ÉÉTP** ;
- C : 2044 - 0 m² - **861 ÉÉTP**.

Projection de croissance pour l'effectif étudiant



Légende :
— Ministère
— INRS

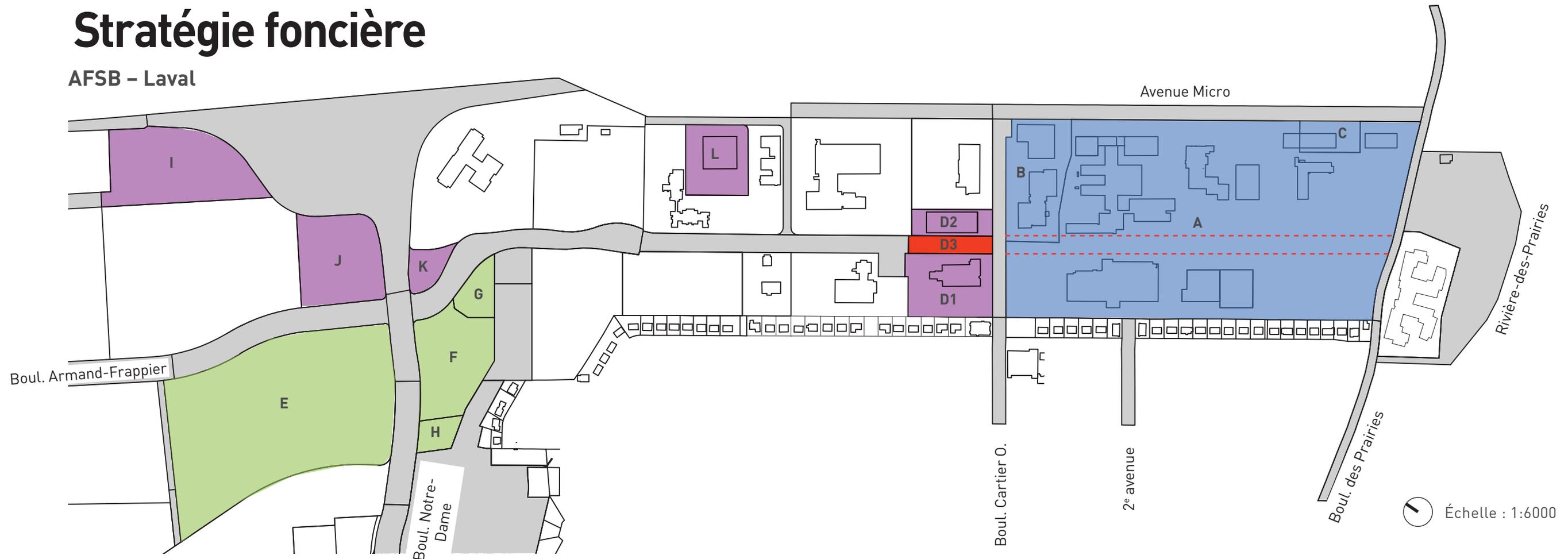
Courbe d'évolution du surplus d'espace



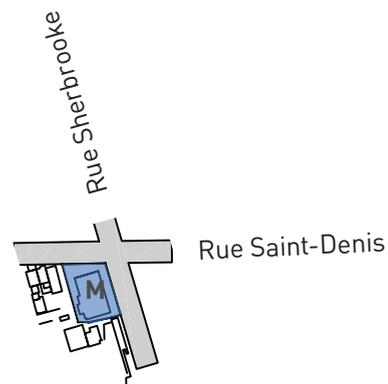
Légende :
- - - Courbe de référence : aucune intervention
— Ministère
— INRS
— Cible

Stratégie foncière

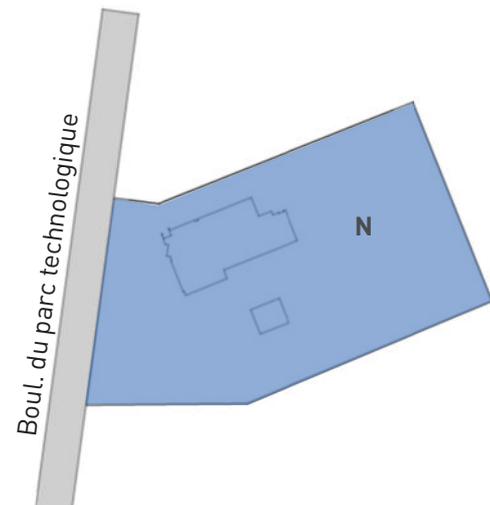
AFSB – Laval



UCS – Montréal



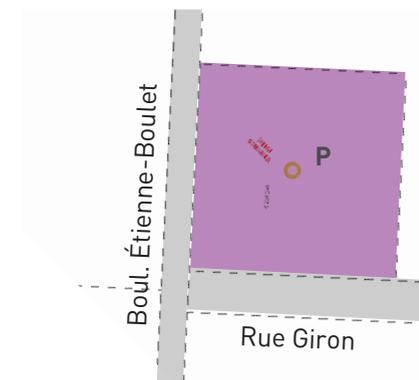
ETE LISTE – Québec



ETE, siège social – Québec



EMT – Varennes



Légende

- Lots visés pour le développement immobilier de l'INRS
- Lots visés pour le développement écologique et social de l'INRS et l'amélioration de l'empreinte carbone
- Lots visés pour la vente à des tiers
- Lots visés pour une municipalisation
- Intention de municipalisation par l'INRS.
- Élément en discussion avec la Ville de Laval
- Domaine public
- Domaine privé, autre que l'INRS

Stratégie de certification environnementale

1. L'organisation – STARS;
2. L'opération des bâtiments existants – LEED O+M;
3. Les nouveaux bâtiments : LEED BD+C de base;
4. Le nouveau bât. EMT (bât. labo.): LEED BD+C or;
5. Le site : SITES, Vélo sympathique, LEED campus.

Stratégie de mutualisation des espaces et d'interconnexion

1. Lien existant UCS et ETE;
2. Lien à renforcer AFSB et EMT;
3. Lien entre tous les centres, espace non assigné;
4. Les espaces communs;
5. L'espace central de rassemblement.

Liste d'études complémentaires

- Aide pour la mise en œuvre (Voir liste inclut dans le PDI).

Stratégie du travail hybride

- Proposition d'une méthodologie d'évaluation des besoins en espaces administratifs selon les politiques de télétravail, les normes du ministère et la croissance des effectifs;
- Proposition d'une mutualisation de 10 % des espaces administratifs pour créer des espaces conviviaux, non assignés, flexibles et augmenter l'adaptabilité des espaces à long terme.

Stratégie réglementaire

- Démarche de mise en œuvre réglementaire en partenariat avec la Ville, incluant entre autres les paramètres suivants :
 - Les usages (serre, résidences, commerces);
 - Les hauteurs et densités;
 - Les ratios de stationnements;
 - Les intentions pour les terrains au nord du boul. Cartier;
- Actualisation de la stratégie réglementaire lors de la mise à jour du PDI;
- Représentation de la vision et des principes du PDI lors de contexte de modification réglementaire par la municipalité.

2.9. Synthèse des gains pour un PDI durable et inclusif



IDENTITÉ

Contribution au **rayonnement** de l'INRS;
Renforcement de l'**identité** de l'INRS;



ÉQUITÉ

Approche et stratégie de **reconnaissance autochtone**;



INTERDISCIPLINARITÉ

Mutualisation d'espaces d'interconnexion entre les centres;



OPTIMISATION

Création d'une feuille de route pour la **réduction des surplus d'espaces**;
Optimisation des **voies de service et des espaces techniques**;
Optimisation et réduction du nombre de **stationnements extérieurs**;
Rationalisation des lots appartenant à l'INRS;
Optimisation des **espaces intérieurs**;



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réduction des **îlots de chaleurs**;
Régénération environnementale et contribution à la **résilience climatique**;
Bien-être de la communauté;
Adoption d'une stratégie de **certification environnementale**;
Transformation des stationnements hors-sol existants en **stationnements écoresponsables**;



QUALITÉ DE VIE

Amélioration de la **qualité** de l'aménagement intérieur et extérieur et de l'appropriation par la communauté.

2.10. Synthèse du potentiel philanthropique

Projets qui présentent un potentiel philanthropique

Laval

- Nomenclature des bâtiments en lien avec les stratégies signalétiques;
- Le nouveau bâtiment EMT au coin du boul. Cartier O. et de l'avenue Micro (C);
- Le bâtiment ALLS+Photonique (D);
- La bibliothèque, bâtiment 18;
- Le futur bâtiment adjacent à la place centrale (E);
- La place d'accueil de l'INRS;
- Le parcours de la boucle piétonne;
- La place centrale de rassemblement.

Montréal

- L'espace d'accueil extérieur;
- Le laboratoire de simulation urbaine.

Québec (490 rue de la Couronne)

- L'espace d'accueil extérieur.

3. CONCLUSION

3.1. Les prochaines étapes

Le PDI 24-44

- Propose un développement responsable qui tient compte des contraintes physiques et administratives de l'INRS;
- Établit un équilibre entre les aspirations et la réalité de l'INRS;
- Se veut un outil dynamique et évolutif et son succès repose sur une gouvernance exemplaire et la mise en application des stratégies de mise en œuvre.

Mise en application du PDI

- Amorcer des études énoncées dans le PDI;
- Créer un comité de suivi du PDI dès l'adoption;
- Mettre sur pied un registre de suivi-évaluation de la livraison du PDI, en établissant des indicateurs solides et des résultats escomptés mesurables;
- Attitrer une équipe ressource à la mise en œuvre réglementaire du PDI et entamer les discussions avec les instances municipales concernées;
- Établir une stratégie de promotion du PDI (brochure et/ou vidéo promotionnelle).

PROVENCHER_ROY